

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 08 AVRIL 2010

L'an deux mil dix, le huit avril à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué le 30 mars 2010, s'est réuni sous la présidence de M. Lionel FAYE, Maire

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Étaient présents : M. Lionel FAYE, MAIRE - M. Michel AUDIBERT - M. Pierre SELLA - MME Stéphanie VENTURA- Fornos - M. Patrick PEREZ, ADJOINTS – MME Florence GIROULLE - M. Pierre BARDIN – MME Patricia SIMON – M. Patrick SIMON– M. Eric SOENEN- M. Jean- Luc MIARD – MME Catherine LARGETEAU– MME Muriel EYRAUD - M. Xavier GRANGER – MELLE Sandrine GAYET – M. Bernard CAPDEPUY, CONSEILLERS.

Pouvoirs de : de M. Philippe FRANCY à M. Lionel FAYE

Absents : M. Roland COIFFE – MME Raphaële COLES

Secrétaire de séance : MME Patricia SIMON

*** »

M. le Maire ouvre la séance et accueille M. Pierre-Yves GERGAUD, Trésorier-Payeur de Cambes. Compte tenu de sa prochaine mutation, il le remercie pour toute l'attention qu'il a manifestée pour Quinsac durant ces années et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Puis M. Faye remercie l'ensemble des élus pour l'excellent travail accompli durant l'année 2009 ; il tient à féliciter tout particulièrement Pierre SELLA pour tout le travail effectué tant au niveau de la voirie que pour l'entretien des bâtiments (chemins de la Dame Verte, de la Bigueresse, du Calvaire, de Murielle et Alain, de Sigueyran et rue Ville sur Haine, chemin piétonnier D10 ...).

Il présente les principaux projets pour 2010 :

- Construction de nouveaux sanitaires à l'école et mise en place de la procédure d'Appel d'Offres pour la réalisation de la nouvelle salle d'évolution,
- Procédure d'Appel d'Offres pour l'aménagement du nouvel accueil mairie et agence postale,
- Réalisation de la première tranche de l'éclairage public des Grands Horizons,
- Poursuite de la rénovation du chemin de la Dame Verte jusqu'à l'entrée du lotissement des Grands Horizons,
- Etude parasitaire de l'Eglise et restauration d'un des confessionnaux,
- Travaux de mise en sécurité à la salle de sports Rolland Laporte,
- Poursuite de l'étude sur la digue d'Esconac,
- Etude hydraulique du Joucla,
- Informatisation de la bibliothèque (Communauté de Communes)
- Plan Local d'Urbanisme,

Compte tenu de l'importance des chantiers à venir et des investissements à réaliser les impôts locaux augmenteront cette année de 2,87%, l'évolution des dépenses de fonctionnement est stabilisée.

Puis M. le Maire présente le compte administratif de l'année 2009.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le compte administratif 2009 qu'il a dressé,

Considérant les résultats des différentes sections :

	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat/solde (A)
TOTAL BUDGET			
Fonctionnement (sf 002)	1 196 653,43	1 178 024,22	- 18 629,21
Investissement (sf 001)	263 768,80	236 769,49	- 26 999,31
002 Résultat reporté N-1		258 309,58	+ 258 309,58
001 Solde d'inv. N-1	32 200,92		- 32 200,92

Total par section	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	1 196 653,43	1 436 333,80	+ 239 680,37
Investissement	295 969,72	236 769,49	- 59 200,23

Considérant les restes à réaliser et les recettes à encaisser :

	Dépenses	Recettes	Solde (B)
Investissement	179 308,18	64 761,89	- 114 546,29

M. le Maire s'étant retiré, Monsieur Pierre BARDIN est élu président. Il propose au conseil municipal de passer au vote.;

VOTE :

- ☞ Nombre de membres en exercice : 19
- ☞ Nombre de membres présents : 15
- ☞ Nombre de votants : 15
- ☞ Nombre de suffrages exprimés : 15

Ont voté

- ☞ **Pour** : 15
- ☞ **Contre** : 0

☞ **ABSTENTIONS** : 0

Le compte administratif 2009 est adopté à l'unanimité des suffrages.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2009 **DE M. PIERRE-YVES GERGAUD, REVECEUR**

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des

mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur les comptabilités des valeurs inactives ;

VOTE :

☞ Nombre de membres en exercice : 19
☞ Nombre de membres présents : 16
☞ Nombre de votants : 17
☞ Nombre de suffrages exprimés : 17

Ont voté :

☞ **Pour : 17**
☞ **Contre : 0**
☞ **ABSTENTION : 0**

Le conseil municipal déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2009, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009

Le Conseil municipal après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 décide à l'unanimité des suffrages exprimés de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter		
Résultat de l'exercice :	excédent	
	déficit	18 629,21
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :	excédent	258 309,58
	déficit	
Résultat de clôture à affecter : (A1)	excédent	239 680,37
(A2)	déficit	
Besoin réel de financement de la section d'investissement		
Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	excédent	

	déficit	26 999,31	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) :	excédent		
	déficit	32 200,92	
Résultat comptable cumulé : à reporter au R 001	excédent		
ou à reporter au D 001	déficit	59 200,23	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		179 308,18	
Recettes d'investissement restant à réaliser :		64 761,89	
Solde des restes à réaliser :		-114 546,29	
(B) Besoin (-) réel de financement		173 746,52	
Excédent (+) réel de financement			
Affectation du résultat de la section de fonctionnement			
Résultat excédentaire (A1)			
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement			
(recette budgétaire au compte R 1068)		173 746,52	
En dotation complémentaire en réserve			
(recette budgétaire au compte R1068)			
Sous-total (R1068)			
En excédent reporté à la section de fonctionnement		65 933,85	
(recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R 002 du budget N+ 1)			
Total (A1)			
Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur			
(recette non budgétaire au cpte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D 002)		
Transcription budgétaire de l'affectation du résultat			
Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté	D001 : solde d'exécution n-1	D001 : solde d'exécution n-1
	65 933,85	59 200,23	R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé
			173 746,52

VOTE :

- ↪ Nombre de membres présents : 16
- ↪ Nombre de votants : 17
- ↪ Nombre de suffrages exprimés : 17

Ont voté :

↪ **Pour** : 17

↪ **Contre** : 0

↪ **ABSTENTIONS** : 0

TAUX D'IMPOSITION 2010

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré,

Considérant que le maintien des taux assure une ressource insuffisante pour l'équilibre du budget et le financement des investissements prévus,

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2010 à :

- Taxe habitation : 9,26 %
- Foncier bâti : 15,37 %
- Foncier non bâti : 42,27 %

Pour un produit fiscal attendu de 528 186 euros

VOTE :

↵ Nombre de membres en exercice :	19
↵ Nombre de membres présents	16
↵ Nombre de votants :	17
↵ Nombre de suffrages exprimés :	17

Ont voté :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

BUDGET 2010

Après avoir pris connaissance du projet de budget 2010 qui s'équilibre :

- ↵ en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 271 754,85 €
- ↵ en dépenses et recettes d'investissement à 796 519,76 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Propositions nouvelles (col. 1)	Restes réaliser (col. 2)	à	Résultat reporté (col. 3)	CUMUL SECTION = col. 1+2+3
Dépenses réelles	1 162 122,50				1 162 122,50
Dépenses d'ordre	109 632,35				109 632,35
Dépenses cumulées	1 271 754,85				1 271 754,85

RECETTES	Propositions nouvelles	Restes réaliser	à	Résultat reporté (col. 3)	CUMUL SECTION
----------	------------------------	-----------------	---	---------------------------	---------------

	(col. 1)	(col. 2)		= col. 1+2+3
Recettes réelles	1 205 821,00			1 205 821,00
Recettes d'ordre et report			65 933,85	65 933,85
Recettes cumulées	1 205 821,00		65 933,85	1 271 754,85

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Propositions nouvelles (col. 1)	Restes à réaliser (col. 2)	Résultat reporté (col. 3)	CUMUL SECTION = col. 1+2+3
Dépenses réelles	558 011,35	179 308,18		737 319,53
Dépenses d'ordre et report			59 200,23	59 200,23
Dépenses cumulées	558 011,35	179 308,18	59 200,23	796 519,76

RECETTES	Propositions nouvelles (col. 1)	Restes à réaliser (col. 2)	Résultat reporté (col. 3)	CUMUL SECTION = col. 1+2+3
Recettes réelles	622 125,52	64 761,89		686 887,41
Recettes d'ordre et report	109 632,35			109 632,35
Recettes cumulées	731 757,87	64 761,89		796 519,76

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget unique 2010.

VOTE :

- ↪ Nombre de membres en exercice : 19
- ↪ Nombre de membres présents : 16
- ↪ Nombre de votants : 17
- ↪ Nombre de suffrages exprimés : 17

Ont voté :

- POUR : 17
- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 0

SUBVENTIONS 2010

M. le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le montant des subventions à verser aux associations pour l'année 2010.

M. Patrick PEREZ et M. Patrick SIMON ne participent pas au vote.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré,

Le conseil municipal, décide à l'unanimité des suffrages exprimés, de verser les subventions suivantes :

Associations	2010
Comité des fêtes	4500
Mutuelle territoriale (MNT)	950
PACT Gironde	100
Parents d'élèves	500
Syndicat des palus	200
Anciens combattants	100
Paroisse	150
Loisirs d'apprendre	500
Entre Deux Rêves	2510
SOS Démarches	400
USQ Football	1200
Tennis Club Quinsacais	1600
Pétanque Quinsacaise	380
Basket Ball	1600
USQ Cyclisme	1600
USQ Handball	1200
CESC	500
FNACA	150
Aladin	180
Amicale des Jumelages	900
Autres	1000
Total	20 220

VOTE :

- ↳ Nombre de membres en exercice : 19
- ↳ Nombre de membres présents : 16
- ↳ Nombre de votants : 15
- ↳ Nombre de suffrages exprimés : 14

Ont voté :

- POUR : 14
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 1 (Mme LARGETEAU)

TRANSPORTS SCOLAIRES : COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Après avoir entendu l'exposé de M. Lionel FAYE maire, sur le compte administratif 2009 des Transports Scolaires, qu'il a dressé et après qu'il se soit retiré,

Considérant les résultats des différentes sections :

	Mandat émis	Titre émis	Résultat
Section exploitation	18 908,37	19 222,87	+ 314,50
Section investissement	9 346,34	9 271,18	- 75,16

Résultat d'exécution

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Exploitation	2 214,77	314,50	+ 2 529,27
Investissement	1 082,18	- 75,16	- 1 157,34

Sur proposition de M. Bardin, élu président, le Conseil Municipal décide de passer au vote.

- ↵ Nombre de membres en exercice : 19
- ↵ Nombre de membres présents : 15
- ↵ Nombre de votants : 15
- ↵ Nombre de suffrages exprimés : 15

Ont voté :

- ↵ Pour : 15
- ↵ Contre : 0
- ↵ Abstention : 0

Le compte administratif 2009 des Transports Scolaires est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2009 RELATIF AUX TRANSPORTS SCOLAIRES DE M. PIERRE-YVES GERGAUD, RECEVEUR

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur les comptabilités des valeurs inactives ;

VOTE :

- ↵ Nombre de membres en exercice: 19
- ↵ Nombre de membres présents : 16
- ↵ Nombre de votants : 17
- ↵ Nombre de suffrages exprimés : 17

ONT VOTE :

- ↵ POUR : 17
- ↵ CONTRE : 0
- ↵ ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion des transports scolaires dressé pour l'exercice 2009, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

TRANSPORTS SCOLAIRES : AFFECTATION DU RESULTAT AU TITRE DE L'ANNEE 2009

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2009, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'affectation du résultat au titre de l'année 2009 comme suit :

Résultat de la section d'exploitation à affecter :

- Résultat de l'exercice – excédent + 314.50
- Résultat reporté +2 214.77
- Résultat de clôture à affecter + 2 529.27

Résultat de la section d'investissement :

- Résultat de l'exercice – déficit - 75.16
- Résultat reporté - 1 082.18
- Résultat comptable à reporter - 1 157.34

En couverture du besoin réel de financement : 1 157.34

Transcription budgétaire :

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses D002 déficit reporté	Recettes R002 : excédent reporté	Dépenses D001 : solde d'exécution	Recettes 1068:Excédent de fct
	1 371.93	1 157.34	1 157.34

VOTE

- ↵ Nombre de membres en exercice : 19
- ↵ Nombre de membres présents : 16
- ↵ Nombre de votants : 17
- ↵ Nombre de suffrages exprimés : 17

Ont voté :

- ↵ Pour : 17
- ↵ Contre : 0
- ↵ Abstention : 0

TRANSPORTS SCOLAIRES : BUDGET 2010

Après avoir pris connaissance du projet de budget 2010 des Transports Scolaires, qui s'équilibre :

- en dépenses et recettes de fonctionnement à 20 833,00 €
- en dépenses et recettes d'investissement à 10 790,34 €

Considérant la vue d'ensemble :

EXPLOITATION	Dépenses	Recettes
D02 : résultat reporté		1 371,93
Crédits d'exploitation proposés	20 833,00	19 461,07
TOTAL	20 833,00	20 833,00

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
001 : solde d'exécution reporté	1 157,34	
Crédits d'investissement proposés	9 633,00	10 790,34
TOTAL	10 790,34	10 790,34

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget unique 2010 des Transports Scolaires.

VOTE :

- ↵ Nombre de membres en exercice : 19
- ↵ Nombre de membres présents : 16
- ↵ Nombre de votants : 17
- ↵ Nombre de suffrages exprimés : 17

Ont voté :

- POUR : 17
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

DGE : REFECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE

M, le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été prévu au budget de réaliser des travaux d'entretien et de renforcement sur la voie communale suivante :

- Chemin de la Dame Verte (section Galleteau aux Grands Horizons)

M. le Maire précise que ces travaux peuvent prétendre à une subvention de l'Etat au titre de la Dotation Globale de l'Équipement, au taux de 25% du coût total HT plafonné à 100.000 €.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1 - approuve le dossier technique établi par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer dont l'estimation s'élève à 36 685 € HT,

2 - sollicite l'attribution de la Dotation Globale d'Équipement au taux de 25%, pour un montant de 9 171,25€

3-s'engage à assurer le financement complémentaire sur les fonds propres de la commune pour assurer la réalisation de ces travaux,

4- mandate M. le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

DGE : Restructuration des sanitaires de l'école élémentaire

M, le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réaménager les sanitaires de l'école élémentaire dans un local existant (local de rangement) avec accessibilité aux handicapés et de démolir les anciens sanitaires extérieurs inadaptés pour 150 élèves.

M. le Maire précise que ces travaux peuvent prétendre à une subvention dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement au titre des travaux de rénovation des bâtiments scolaires du 1^{er} degré–exercice 2010- au taux de 35% du coût HT plafonné à 100.000 € plus 5% pour la mise aux normes d'accessibilité des handicapés.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1 - approuve le dossier technique du projet de réaménagement des sanitaires de l'école élémentaire établi par Mme MADAULE, architecte, pour un montant estimatif de travaux de 34 169,30 €,

2 - sollicite l'attribution de la Dotation Globale d'Équipement au taux de 35%, pour un montant de 11 959,26€ majoré de la somme de 1 708,47 € pour la mise aux normes d'accessibilité,

3-s'engage à financer le solde de la dépense par emprunt,

4- mandate M. le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

VOTE :

Nombre de membres présents : 16

Nombre de votants : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17

Ont voté POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

QUESTIONS DIVERSES

M. GRANGER rappelle que samedi aura lieu la présentation du film rétrospective « Inventaire à la Prévert ». Entrée gratuite.

MELLE GAYET signale le très mauvais état du chemin rural de Parcave.

MME SIMON informe de l'achat par le club de basket d'un défibrillateur qui sera installé à la salle des sports et évoque le marquage du terrain de basket à faire.

M. le Maire relate la réunion organisée dans le cadre de la révision PLU consacrée particulièrement au diagnostic agricole. Il se réjouit de la présence nombreuse des représentants qui ont longuement débattu de l'avenir de la profession à Quinsac.

La séance est levée à 22 heures.